



## **STRATÉGIE INSTITUTIONNELLE DE GESTION DES DONNÉES DE RECHERCHE**

**Le 6 février 2023**

## TABLE DES MATIÈRES

1. PRÉAMBULE .....	3
1.1 Vocation de la stratégie .....	3
1.2 Portée de la stratégie .....	3
1.3 Coordination institutionnelle .....	3
2. DÉFINITION .....	3
2.1 Recherche .....	3
2.2 Données .....	4
2.3 Données de recherche .....	4
2.4 Métadonnées .....	4
2.5 Gestion des données de recherche (GDR) .....	4
2.6 Plan de gestion des données (PGD) .....	5
3. DÉMARCHES D'ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE .....	5
3.1 Principes guidant la GDR .....	5
3.2 Analyse du contexte institutionnel .....	5
3.3 État futur visé (VISION) .....	5
3.4 Identification des rôles et responsabilités institutionnelles .....	5
3.5 Adhésion et révision .....	5
4. STRATÉGIE INSTITUTIONNELLE ET FEUILLE DE ROUTE 2023-2028 .....	6
1. Axe : Culture organisationnelle / mobilisation .....	6
2. Axe : Déployer une infrastructure TI .....	7
3. Axe : Développer un service de soutien .....	7

## 1. PRÉAMBULE

### 1.1 Vocation de la stratégie

Compte tenu des développements récents dans le paysage de la recherche, notamment le mouvement de la science ouverte et les préoccupations concernant la confidentialité et la sécurité des données, il est crucial de reconnaître l'importance des données de recherche et de s'engager à mettre en œuvre et à soutenir les meilleures pratiques en gestion des données de recherche (GDR). La présente stratégie vise à créer une culture et un environnement institutionnel au sein desquels les données de recherche et leur gestion sont valorisées.

### 1.2 Portée de la stratégie

La présente stratégie décrit donc l'approche que le Cégep de Baie-Comeau adoptera au cours des cinq prochaines années pour doter sa communauté de recherche des connaissances, des outils et du soutien nécessaires pour adopter des pratiques de GDR appropriées dans le cadre de tout type d'activités de recherche.

Par ailleurs, cette stratégie se veut évolutive. Elle sera donc revue et adaptée en fonction de l'évolution des connaissances et des pratiques optimales de GDR.

### 1.3 Coordination institutionnelle

Sous la supervision de la Directrice adjointe aux études - programmes, recherche et réussite éducative, le Comité de GDR a pour mandat de mettre en place les mécanismes qui assureront une gestion responsable des données de recherche au Cégep de Baie-Comeau dans un souci des principes de sciences ouvertes et en accord avec les balises des organismes subventionnaires.

Membres actuels :

- Stéphanie Coll, Directrice adjointe – programmes, recherche et réussite éducative – Direction des études;
- Sarah Roy, Conseillère au développement institutionnel – Direction générale;
- Marilène Beaulieu, chargée de projet – CEDFOB;
- Simon Palin, coordonnateur des technologies de l'information – Direction des services administratifs;
- Émilie Dupras-Langlais, Spécialiste en moyens techniques d'enseignement – Bibliothèque.

## 2. DÉFINITION

### 2.1 Recherche<sup>1</sup>

Ensemble des activités, des travaux scientifiques auxquels se livrent les chercheurs et qui ont pour but d'effectuer une percée ou d'élargir les connaissances dans un domaine donné.

---

<sup>1</sup> « Recherche », dans *Thésaurus de l'activité gouvernementale*, <https://www.thesaurus.gouv.qc.ca/tag/terme.do?id=10575> (page consultée le 24 février 2023)

## 2.2 Données<sup>2</sup>

Faits, mesures, enregistrements ou observations sur l'univers recueillis par des scientifiques et d'autres personnes, assortis d'une interprétation minimale de leur contexte. Les données peuvent être présentées sous n'importe quelle forme et sur des supports variés (écrits, notes, chiffres, symboles, textes, illustrations, films, vidéos, enregistrements sonores, reproductions picturales, dessins, croquis ou autres représentations graphiques, manuels de procédures, formulaires, schémas, diagrammes de marché du travail, description d'équipement, fichier de données, algorithmes de traitement, statistiques).

## 2.3 Données de recherche<sup>3</sup>

Données essentiellement employées pour alimenter les enquêtes techniques ou scientifiques, la recherche, les études ou des activités artistiques. On s'en sert pour étayer la méthode expérimentale où les chercheurs estiment communément qu'elles sont nécessaires pour valider leurs observations et les résultats de leurs travaux. Tout contenu, numérique ou non, est susceptible de devenir des données de recherche. Les données de recherche peuvent être de nature expérimentale ou opérationnelle, émaner d'observations ou d'une tierce partie, être issues du secteur public, provenir de la surveillance et comprendre des données traitées ou recyclées.

## 2.4 Métadonnées<sup>4</sup>

Au sens propre, « données sur les données ». Données qui définissent et décrivent les particularités d'autres données. Elles servent à faciliter la compréhension des données techniques et opérationnelles ainsi que des processus se rapportant aux données. Les métadonnées opérationnelles comprennent le nom et la description des domaines, les entités et les attributs, la nature des données d'attribut et d'autres propriétés des attributs, la description des intervalles, les valeurs acceptables pour les domaines et leur définition. Les métadonnées techniques comprennent les titres des tableaux et des colonnes des bases de données physiques, les propriétés des colonnes et les propriétés des autres objets de la base de données, notamment la façon dont les données sont stockées. Les métadonnées sur les processus définissent et décrivent les caractéristiques d'autres éléments du système (processus, règles opérationnelles, programmes, tâches, outils, etc.).

## 2.5 Gestion des données de recherche (GDR)<sup>5</sup>

Énoncé officiel exposant la façon dont les données de recherche seront gérées et étayées lors d'un projet. Il précise aussi dans quelles conditions l'information sera subséquemment versée dans un dépôt de données en vue d'une gestion et d'une préservation à long terme des résultats, une fois les recherches achevées. Parmi les activités et les difficultés associées à la gestion des données figurent les suivantes : désignation des fichiers (manière adéquate de nommer les fichiers de données); contrôle et assurance de qualité des données; accès aux données; documentation (y compris le degré d'incertitude); création de métadonnées et de vocabulaires contrôlés; stockage des données; archivage et préservation des données; partage et réutilisation des données; intégrité des données; protection des données; protection des renseignements personnels; droits associés aux données; protocoles expérimentaux (en laboratoire ou sur le terrain).

---

<sup>2</sup> « Data », dans <https://www.nnlm.gov/guides/data-glossary/data> (page consultée le 24 février 2023)

<sup>3</sup> « Research Data », dans <https://science.gc.ca/site/science/en/interagency-research-funding/policies-and-guidelines/research-data-management/tri-agency-research-data-management-policy-frequently-asked-questions> (page consultée le 30 mars 2023)

<sup>4</sup> « Metadata », dans <https://www.nnlm.gov/guides/data-glossary/data> (page consultée le 24 février 2023)

<sup>5</sup> « Research Data Management », dans <https://www.nnlm.gov/guides/data-glossary/research-data-management> (page consultée le 24 février 2023)

## **2.6 Plan de gestion des données (PGD)<sup>6</sup>**

Énoncé officiel exposant la façon dont les données de recherche seront gérées et étayées lors d'un projet. Il précise aussi dans quelles conditions l'information sera subséquemment versée dans un dépôt de données en vue d'une gestion et d'une préservation à long terme.

# **3. DÉMARCHES D'ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE**

## **3.1 Principes guidant la GDR**

La stratégie de gestion des données de recherche vise à permettre à l'établissement de se doter de lignes directrices et d'une structure en matière de gestion des données de recherche. Le développement de cette stratégie s'appuie sur la politique des trois organismes concernant la gestion des données de recherche.

## **3.2 Analyse du contexte institutionnel**

L'analyse de la maturité organisationnelle de l'établissement en matière de gestion des données de recherche, réalisée à l'aide du modèle d'évaluation de la maturité de la GDR au Canada, démontre que l'établissement en est à ses débuts dans ce créneau. Le cégep est plus dans l'informel ou en cours d'élaboration de différentes dimensions (politiques, procédures, infrastructure TI et service de soutien). Plusieurs politiques concernent la recherche et certaines devront être actualisées. En ce qui a trait aux infrastructures, la réflexion quant au dépôt de données se fait avec l'aide de la Fédération des cégeps et la réflexion quant au lieu d'hébergement des données non publiées est amorcée. Pour les volets formation, sensibilisation et accompagnement, l'offre est plutôt ponctuelle étant donné que le cégep lui-même en est à ses débuts en matière de recherche. Toutefois, le CCTT du cégep possède un lieu de stockage des données non publiées.

## **3.3 État futur visé (VISION)**

D'ici trois années scolaires, l'établissement souhaite travailler à sa structuration en matière de gestion de données de recherche sur le plan de la culture organisationnelle : mobilisation, déploiement, structure en TI et service de soutien.

## **3.4 Identification des rôles et responsabilités institutionnelles**

Dans la structure actuelle de l'établissement, le développement de la recherche est sous la responsabilité de la direction adjointe des études programmes, recherche et réussite éducative. Le service des TI a la responsabilité de l'infrastructure TI.

## **3.5 Adhésion et révision**

Le niveau de maturité de l'établissement en matière de gestion de données de recherche se situant plus dans l'informel et le ponctuel, la stratégie évoluera au fur et à mesure que le niveau de maturité augmentera. Aussi, la stratégie tiendra compte de la taille, du volume d'activités et des ressources liées à la recherche. Ainsi, l'établissement évaluera en continu ces pratiques en matière de gestion des données de recherche.

---

<sup>6</sup> « Data Management Plan », dans <https://www.nnlm.gov/guides/data-glossary/data-management-plan> (page consultée le 24 février 2023)

#### 4. STRATÉGIE INSTITUTIONNELLE ET FEUILLE DE ROUTE 2023-2028

1. Axe : Culture organisationnelle / mobilisation				
Objectifs	État actuel	Actions	Échéance/ année scolaire	Responsables
1.1. Mettre à jour les politiques et procédures connexes.	Plusieurs politiques semblent devoir être actualisées.	Identification des politiques à actualiser.	2023-2024	DAE programmes, recherche et réussite éducative.
		Actualisation des politiques identifiées.	2024-2025	Personnes responsables des politiques à réviser.
1.2. Officialiser et uniformiser les pratiques.	Absence de lignes directrices.	Établissement de lignes directrices en matière de gestion des données de recherche.	2023-2024	DAE programmes, recherche et réussite éducative.
1.3. Sensibiliser, accompagner et former les utilisateurs.	La sensibilisation, l'accompagnement et la formation s'effectuent de manière ponctuelle.	Sensibilisation et accompagnement dans la mise en application des lignes directrices de l'établissement.	2024-2025	Conseiller pédagogique à la recherche.
		Sensibilisation aux nouvelles exigences des organismes subventionnaires.	2023-...	
		Accompagnement dans la rédaction de plans de gestion des données de recherche.	2023-...	
		Formation à l'utilisation du dépôt de données de recherche et du lieu de stockage des données non publiées.	2023-...	

<b>2. Axe : Déployer une infrastructure TI</b>				
<b>Objectifs</b>	<b>État actuel</b>	<b>Actions</b>	<b>Échéances</b>	<b>Responsable</b>
2.1. Mettre en place un dépôt de données de recherche institutionnel (données publiées).	Actuellement, il n'y a pas de dépôt institutionnel. La fédération des cégeps regarde pour une solution fédérative.	Utilisation de la solution fédérative en matière de dépôt de données de recherche.	2023-2024	DAE programmes, recherche et réussite éducative.
2.2. Mettre en place un lieu de stockage pour les données non publiées.	Actuellement, nous avons une solution pour le lieu de stockage de données non publiées.	Officialisation du lieu de stockage des données non publiées.  Publicisation du lieu de stockage des données non publiées.	2023-2024  2023-2024	Service des TI.

<b>3. Axe : Développer un service de soutien</b>				
<b>Objectifs</b>	<b>État actuel</b>	<b>Actions</b>	<b>Échéances</b>	<b>Responsable</b>
3.1. Assignation de ressources humaines au service de soutien.	Actuellement, le mandat se retrouve dans le poste d'un conseiller pédagogique et sous la responsabilité de la DAE programme, recherche et réussite éducative.	Détermination des ressources humaines en soutien à la gestion des données de recherche.	2023-2024	Direction des ressources humaines.
3.2. Formation des ressources humaines à la DGR.	Actuellement, les personnes les plus impliquées dans la gestion des données de recherche sont la spécialiste en moyen et technologies de l'enseignement ainsi que la DAE programmes, recherche et réussite éducative. Elles sont accompagnées du coordonnateur au TI, d'une conseillère au développement institutionnel et de la gestionnaire de projet du CCTT.	Consolidation des connaissances et des compétences en matière de gestion des données de recherche.	2023-2024	DAE programmes, recherche et réussite éducative.
3.3. Déterminer et déployer l'offre de service.	L'établissement fait de la recherche depuis un certain temps par l'intermédiaire de son CCTT, cependant elle en est à ses débuts pour l'établissement lui-même. L'offre de service est donc ponctuelle.	Offre de services structurés.	2024-2025	DAE programmes, recherche et réussite éducative.